

# Charte du Cours privé Saint Jean BOSCO



*Choisissons l'école de notre enfant !*

---

Cette école hors contrat est née en 2004 de la volonté de plusieurs familles, conscientes que « *les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants* » (*Familiaris consortio, Jean-Paul II - 1981*), qui sont soucieuses de transmettre à leurs enfants un enseignement complet intégrant toutes les dimensions de la personne (intellectuelle, spirituelle, morale, affective, physique, artistique) et d'en faire profiter d'autres familles, d'autres enfants.

## 1. Pourquoi ?

---

**Pour mettre à disposition des parents qui le souhaitent une structure scolaire :**

- qui s'inscrive dans une relation de **subsidiarité** par rapport à la famille
- qui utilise des **méthodes pédagogiques** qui respectent la nature de l'enfant
- qui s'inscrive dans la démarche de **nouvelle évangélisation** à laquelle nous appelle l'Eglise

**Pour préserver la liberté**

*« la garantie de liberté d'éducation des enfants est un droit inaliénable des parents »*

*Cardinal J. Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi –  
Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*

- **liberté pédagogique :**
  - dans les méthodes tout en garantissant l'acquisition des savoirs prévus dans les programmes de l'Education Nationale ( reconnue par l'inspection académique)
  - dans l'organisation scolaire tout en respectant le calendrier scolaire de l'Académie de Clermont-Ferrand
- **liberté éducative** pour forger le caractère par la prise de responsabilité dans la vie scolaire quotidienne
- **liberté spirituelle :** placée au cœur de notre pratique éducative pour éveiller les élèves à leur vocation propre
- **liberté économique :** cours hors contrat, c'est une entreprise d'éducation soutenue par le réseau d'amitié et de solidarité des familles qui s'y engagent
- **liberté civique :** notre devoir est de former des hommes et des femmes fiers de leur héritage et aptes à s'engager au service du bien commun.

## 2. Comment ?

---

*« Une telle éducation suppose un bon nombre de conditions dont je suis sûr que vous vous préoccupez : esprit profondément chrétien de l'école et de son projet éducatif, élaboré avec le concours des professeurs et des parents, compétence, savoir pédagogique, foi et esprit apostolique des maîtres ».*

*Discours de Jean-Paul II aux membres du bureau central pour l'enseignement catholique au Pays-Bas, 1980*

### **Par une éducation qui favorise l'équilibre de la personne**

Le Cours contribue avec les parents au développement et à l'épanouissement de l'ensemble des facultés de chaque enfant à la mesure de ses moyens, de ses talents. Chaque enfant est invité à donner le meilleur de lui-même, selon ses capacités, grâce à une formation exigeante et positive.

Le cours se donne pour mission d'éveiller les enfants au Beau, au Bien et au Vrai par :

- la transmission de savoirs et de méthodes,
- une atmosphère joyeuse imprégnée de la pratique des valeurs de l'Évangile,
- l'attention portée à chacun.

### **En préservant la qualité des relations humaines**

Grâce à de petits effectifs, chaque enfant est suivi personnellement, ce qui aide les enseignants à adapter la relation aux besoins de chacun.

Le Cours cherche à promouvoir la qualité des relations personnelles entre enseignants, parents et élèves sous l'angle du respect mutuel et de l'édification de tous.

Parents et enseignants ont à cœur de maintenir une concertation continue et de qualité pour apprécier ensemble les progrès de chaque élève et les efforts à fournir.

### **Par l'enracinement dans la foi catholique**

*« Le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pour quoi les parents catholiques devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré dans l'éducation des élèves ».*

*Exhortation apostolique "Catechesi Tradendae" – Jean-Paul II – 9 février 1980.*

La découverte et la pratique des **vertus chrétiennes** imprègnent la vie quotidienne à l'école : les enseignants en témoignent. Ils ont à cœur d'associer les enfants à la **vie de l'Eglise locale** (paroisse, diocèse, communautés religieuses, pèlerinages...)

Ainsi les journées débutent par une **prière**, adaptée au temps liturgique et à la vie de l'école. Il est proposé aux enfants de vivre les vertus chrétiennes dans le cadre de la vie scolaire. La vie de Saints et l'histoire de l'Eglise complètent la formation scolaire.

La formation catéchétique des enfants n'est pas assurée par le Cours, les parents sont invités à y veiller, dans le respect des engagements pris le jour du baptême de leur enfant, selon leurs convictions et leurs sensibilités.

## ***Par des méthodes pédagogiques éprouvées et adaptées à tous***

Le cours fait le choix d'une **pédagogie classique, enrichie de méthodes actuelles éprouvées**, favorisant l'apprentissage pas à pas, et dont l'application tient compte des difficultés et des talents de chacun.

Le Cours souhaite donner à chaque enfant des connaissances sûres, transmettre une réelle aptitude au raisonnement, et nourrir une culture générale de qualité, tout en favorisant la créativité, l'esprit de contemplation et l'équilibre de la personne par des activités manuelles, artistiques et sportives.

Cette pédagogie cohérente sur tout le cycle primaire est dispensée par des personnes la maîtrisant et qui s'appuient sur les Cours Sainte Anne (enseignement par correspondance).

La méthode choisie, structurée et simple, est à même d'apporter aux enfants une véritable formation. Cette méthode passe par :

- une **méthode de lecture syllabique** au CP,
- une **grammaire classique et analytique**, développant ainsi le raisonnement logique de l'enfant,
- une **application rigoureuse** de l'**orthographe**, de la **syntaxe** et de la **punctuation**,
- l'étude des **quatre opérations** dès le CE1,
- un enseignement **structuré** de l'**arithmétique** et de la **géométrie**, fondé d'abord sur l'apprentissage de la théorie, puis sur la résolution d'exercices,
- la pratique du **calcul mental**,
- un enseignement **chronologique** de l'**histoire**, **descriptif** de la **géographie** et des **sciences naturelles** à travers des leçons de choses. Ces trois cours hebdomadaires développent le sens de l'observation nécessaire à la compréhension et au respect de notre passé et de notre environnement,
- un apprentissage structuré et régulier de l'**anglais** à partir du CE2,
- un **contrôle des connaissances** pour une évaluation régulière,
- des **rythmes de travail** quotidiens et annuels équilibrés.

***Une pédagogie qui exerce la mémoire*** : l'enfance est la période la plus propice au développement de la mémoire :

- en apprenant **par cœur** les leçons, les poésies et les règles de calcul.
- par la **pratique régulière** de la **récitation**, développant de surcroît l'**élocution**.

***Une pédagogie mettant l'accent sur les exercices écrits***

- Une pratique **régulière** de la **dictée** et de la **rédaction** ; la maîtrise de l'écrit par du vocabulaire et des exercices de style, pour permettre à l'élève de nuancer, de mettre en forme et de préciser sa pensée.
- Des exercices de **calligraphie**.

## **Par l'organisation et le respect des responsabilités de chacun**

La cohérence du projet est assurée par l'adhésion **de tous à l'esprit du Cours** dans le **respect des compétences et des domaines de responsabilité** des différents membres du projet.

### 3. Qui ?

---

#### **Les enseignants :**

Dans le cadre des orientations définies, l'équipe des enseignants a la responsabilité de la pédagogie et de la progression de l'enfant.

Ils adhèrent à la Charte dans toutes ses dimensions et montrent par leur engagement et leur prise d'initiative de l'enthousiasme pour le projet. Ils aiment enseigner les enfants ce qui se traduira notamment par un bon contact auprès des enfants et de l'autorité. Ils savent s'adapter si nécessaire au rythme de l'enfant.

#### **Les élèves :**

Le Cours accueille tout élève capable de s'intégrer et de participer activement à la vie de l'école.

L'accueil de quelques enfants en difficulté (handicaps...) sera une chance pour tous, dans la mesure des capacités d'intégration du Cours.

#### **Les parents :**

Ils adhèrent de façon explicite au projet du Cours (Charte).

Ils reconnaissent l'autorité des maîtresses.

Ils participent au moins pour plusieurs d'entre eux à la vie du cours (organisation matérielle, soutien à l'extérieur, aide pédagogique...).

### En résumé

---

#### **Ce cours apporte aux élèves et aux parents :**

- Une attention portée à chacun des enfants,
- Une confiance entre parents et maîtresses : il existe une continuité entre l'école et ce qui se vit en famille,
- Une forte coopération entre les parents et l'équipe du Cours (institutrices, direction) pour assurer la cohésion du projet et maintenir le cap,
- Dans ce climat paisible et confiant, les enfants développent leur enthousiasme et leur goût d'apprendre.

### Engagements des parents

---

Monsieur et Madame ..... s'engagent pour le bien de leur(s) enfant(s) à respecter la charte du Cours Saint Jean BOSCO et à collaborer étroitement avec le corps professoral.

A Moulins, le ...../...../.....

Signature du Père

Signature de la Mère